

## DÉMARCHE DE CONCERTATION AUTOUR DE LA RÉINTRODUCTION ET LA VALORISATION DE LA LUZERNE

**Un collectif d'éleveurs et de céréaliers reconstruit une filière luzerne, facteur commun de diversification et de durabilité des systèmes grandes cultures en zone intermédiaire et d'autonomie alimentaire des troupeaux de chèvres en zone AOP.**

### DESCRIPTION DU PROJET

Afin d'assurer le maintien des exploitations d'élevages sur le territoire et de réduire l'usage des intrants, les éleveurs et les céréaliers de cette zone se sont associés pour apporter des réponses techniques, économiques et environnementales à ces enjeux complémentaires.

L'intérêt pour les céréaliers d'allonger la rotation culturale par la réintroduction de la luzerne est de réduire l'usage des intrants (performance environnementale) tout en maintenant les rendements et en augmentant la rentabilité (performances productives et économiques). Les éleveurs pourront bénéficier d'un approvisionnement local en fourrage qui sécurise leur système alimentaire vis-à-vis du cahier des charges de l'AOP. Le projet comporte un accompagnement technique et scientifique (INRA) du groupe éleveurs - céréaliers mobilisé sur ces problématiques communes qui leur permettra d'effectuer un travail de co-construction et d'expérimenter ainsi un ou plusieurs systèmes de cultures économes et performants avec introduction de luzerne. Une nouvelle filière d'approvisionnement local de luzerne sera ainsi développée et adaptée aux systèmes caprins.

En répondant aux enjeux environnementaux (diversification des assolements, réductions des intrants et maintien des systèmes de polycultures élevages) et socio-économiques (emploi et image du territoire), le projet s'inscrit pleinement dans une démarche agro-écologique. Il assure conjointement le maintien de la performance économique et de la durabilité des systèmes des céréaliers et des éleveurs sur le territoire. Les résultats de ce projet pourront être reproductibles sur les autres zones AOP et de valorisation des élevages.



Cher (18)

**NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS**  
20

**STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE**  
Intergroupe GIEE Luzerne du Cher

**PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION**

- ▶ Polyculture-élevage
- ▶ Grandes cultures
- ▶ Caprins

**PRINCIPALE THÉMATIQUE**

- ▶ Complémentarité céréaliers-éleveurs

**AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET**

- ▶ Autonomie en azote et développement des légumineuses
- ▶ Diversification des assolements – allongement des rotations
- ▶ Réduction de l'utilisation des intrants
- ▶ Emploi

**STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT**  
Chambre d'agriculture

**PARTENAIRES ENGAGÉS**

- ▶ Chambre d'agriculture du Cher
- ▶ Fédération départementale des GEDA du Cher
- ▶ Syndicat du crottin de Chavignol

**DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET**  
3 décembre 2015

**DURÉE DU PROJET**  
36 mois

**TERRITOIRE CONCERNÉ**  
Aire de production de l'AOP Chavignol

**ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS**  
Chambre d'agriculture du Cher